



LE DÉPARTEMENT ET LES MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL VOUS INVITENT À DEVENIR MEMBRE DU JURY

Le Prix Livre Azur est un prix littéraire créé en 2014 par le Département des Alpes-Maritimes. Il a un double objectif : mettre en valeur des écrivains originaires des Alpes-Maritimes ou des romans ayant pour cadre le département et créer du lien autour du livre et de la lecture à travers un jury populaire constitué de lecteurs. En 2020, ce sont 109 jurés qui étaient regroupés au sein de 11 comités de lecture.

Le Département et 16 Médiathèques du réseau départemental vous proposent de rejoindre le jury du Prix Livre Azur 2021 en intégrant un comité de lecture. Des réunions mensuelles composées d'une douzaine de personnes au maximum seront organisées afin d'échanger autour d'une sélection de quatre romans. Au cours de la dernière rencontre, vous élirez l'auteur lauréat. Si votre candidature est retenue, vous vous engagez à lire l'ensemble de la sélection, et à assister aux réunions qui se tiendront, dans le respect des normes sanitaires actuellement en vigueur, si possible de décembre 2020 à mai 2021 dans les locaux de votre Maison du Département (les personnes inscrites à la MDD de Nice Nord intégreront le comité niçois dont les réunions se tiendront à la MDD de Nice Centre) ou de votre Médiathèque

Nom :

Exposez en quelques lignes vos motivations pour participer à ce Prix :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Pour les nouvelles candidatures un tirage au sort sera effectué afin de retenir les personnes qui participeront au comité de lecture. Date limite de réception des questionnaires : **Lundi 30 novembre 2020 dans votre Maison du Département ou Médiathèque.**

Maison du Département de Nice Centre

(Lieu des réunions) • Tél. 04 89 04 32 90

Maison Départementale des Seniors de Nice Nord

(Inscriptions uniquement) • Tél. 04 89 04 51 25

Médiathèque de Saint-Vallier-de-Thiery

• Tél. 06 07 38 85 10

Médiathèque du Tignet • Tél. 04 93 09 94 46

Médiathèque de Puget-Théniers • Tél. 04 93 05 05 56

Médiathèque de Sospel • Tél. 04 93 76 93 17

Médiathèque de Pégomas • Tél. 04 93 42 80 29

Médiathèque de Breil-sur-Roya • Tél. 04 93 04 99 92

Médiathèque de Colomars • Tél. 04 92 15 18 71

Médiathèque de Gattières • Tél. 04 92 08 45 74

Bibliothèque de Caille • Tél. 06 29 77 69 31

Communauté d'agglomération Pays de Grasse

Médiathèques intercommunales du SIVOM de Villefranche-sur-Mer. Site de Cap-d'Ail

• Tél. 04 93 41 99 61

Les informations recueillies lors de formulaire font l'objet d'un traitement informatique relatif à l'organisation du Prix Livre Azur du Département des Alpes-Maritimes, édition 2020 et à l'envoi d'informations institutionnelles. Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique départementale pour la lecture publique et des délibérations de l'assemblée départementale adoptant la reconduction du dépôt. Le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes est le responsable de traitement. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public (Article 6-1-E du RGPD).

Les données enregistrées sont celles des formulaires et n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. L'ensemble des données est obligatoire, tout défaut de réponse entraînera l'impossibilité de confirmer votre inscription en tant que membre du jury du Prix. Les informations enregistrées sont destinées aux services instructeurs du Département et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires dûment habilités et intervenant strictement dans le cadre du Prix Livre Azur du Département des Alpes-Maritimes, à savoir : Les services instructeurs du Conseil Départemental – la Médiathèque départementale des Alpes-Maritimes et les Maisons du Département. Les données enregistrées sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès, en vous adressant, par voie postale, au Délégué à la Protection des Données – Département des Alpes-Maritimes – B.P. n° 3007 06201 Nice Cedex 3 ou par mail à donnees_personnelles@departement06.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative.

Depuis l'entrée en vigueur du Règlement Européen sur la Protection des données (RÈGLEMENT (UE) 2016/679) le 25 mai 2018, tout usager a le droit :

- De s'opposer au profilage
- De demander la limitation du traitement

• D'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (En France : CNIL - 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Tél : 01 53 73 22 22 www.cnil.fr)